



PROGRAMME D'APPUI A LA SOCIETE CIVILE
ET A L'INSERTION INTEGRALE DE LA JEUNESSE

Termes de référence pour la réalisation de l'étude « référentiel des métiers et compétences du secteur associatif en Mauritanie »

A l'attention des prestataires de service candidatant à l'AMI

Janvier 2025

Ces termes de références présentent **les objectifs, la méthodologie de production et les résultats attendus** pour une étude de capitalisation sur les métiers et compétences présentes dans le secteur associatif en Mauritanie.

Le dossier de réponse doit comprendre :

- **Une offre technique** comprenant une note de compréhension des termes de référence, les curriculums vitae des Expert.es préssenti.es ;
- **Une offre financière détaillée.**

Les offres doivent être adressées **avant le 15 mars 2025 à 18h GMT** à **grainesdecitoyennete@grdr.org**

Elles doivent avoir pour objet : « **Candidature _ référentiel métiers Graines de Citoyenneté** ». Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel à cette même adresse.

Contexte

Le contexte mauritanien

Une population majoritairement jeune

La Mauritanie, loin d'avoir achevé sa transition démographique, a vu sa population doubler en 2013. Celle-ci est très jeune, puisque 60% de la population a moins de 25 ans. La part de la population en âge de travailler représente 52,7% dont 61,4% sont âgés de moins de 35 ans et elle est composée majoritairement de femmes (57,5%) (ENESI, 2017). Les statistiques de l'emploi montrent un faible niveau de qualification, particulièrement concernant les femmes : 67,4% d'entre elles en âge de travailler n'ont aucun niveau d'instruction (ENESI, 2017). La jeunesse est confrontée à un taux de chômage très élevé puisque 34,6% des chômeurs sont âgés de moins de 24 ans. Une proportion importante (44,2%) des jeunes entre 14 et 35 ans ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. En parallèle, l'urbanisation galopante fait que plus de 60% de la population vit dans les villes, dont la moitié à Nouakchott. Le taux de chômage est d'autant plus présent en milieu urbain puisqu'il est de 14,9% contre 7,6% en milieu rural.

Dans ce contexte d'urbanisation croissante, l'affaiblissement et l'évolution des liens sociaux (principalement familiaux et communautaires), conjugués à un chômage exponentiel, ainsi que la faiblesse des politiques publiques à stimuler la participation citoyenne des jeunes, menacent la cohésion sociale. Par ailleurs, les jeunes souffrent des préjugés qui pèsent sur eux et du manque de moyens accordés à leur inclusion sociale et économique, pourtant devenue un impératif de stabilité et de garantie réelle du développement durable du pays. Elle passe par l'exigence d'une attention collective pour protéger une jeunesse vulnérable face aux défis du chômage, du manque de formation professionnelle, de l'insuffisance d'infrastructures socio-éducatives, de la délinquance urbaine, de l'émigration clandestine, la toxicomanie, les trafics, le fanatisme et l'intégrisme religieux. Les jeunes organisés ou non en associations sont tout particulièrement tiraillés entre un désir de modernité et le poids des traditions.

Une société civile en structuration

Par ailleurs, en Mauritanie, les organisations de la société civile (OSC) sont en pleine évolution. Le tissu associatif est diversifié et dense : au 29 janvier 2025, 8149 OSC étaient enregistrées sur la plateforme FEDDAM. Mais si les OSC jouent maintenant un rôle clé en Mauritanie, elles

restent encore freinées par un manque de coordination interne, un besoin de professionnalisation et l'accès restreint aux espaces décisionnels réduisent¹.

Face à ces constats, la société civile cherche à se structurer, à affirmer son expression et sa participation au développement des territoires. Depuis 2013, on observe le développement d'un tissu associatif important en milieu urbain, porté en grande partie par la jeunesse. Des organisations de jeunes, ancrées sur le terrain, ont multiplié les interventions sur des thématiques aussi variées que la promotion de la citoyenneté et des droits humains, la santé, l'alimentation, l'entrepreneuriat, la culture, la lutte contre la radicalisation religieuse. Bien qu'actives sur les enjeux de la jeunesse, les organisations de la société civile peinent à être audibles et à porter un message commun. Et pourtant, une dynamique de dialogue et de construction de partenariats concrets avec les OSC est amorcée par les pouvoirs publics au niveau national. Ces cadres d'échange doivent maintenant être renforcés et pérennisés afin de répondre aux attentes des OSC.

A l'échelle locale, la société civile connaît des dynamiques positives portées par les jeunes, avec un activisme associatif et des jeunes engagés dans des actions bénévoles en faveur de leur communauté sur les questions culturelles et artistiques, de l'entrepreneuriat, des technologies de l'information, de l'aide aux plus vulnérables (enfants, femmes, jeunes et personnes handicapées). Ces organisations peu structurées, parfois informelles et peu visibles, jouent un rôle important dans le milieu de la jeunesse. Elles construisent leur légitimité auprès des habitants sur la base de leurs actions concrètes, attestant à la fois d'un réel sens des responsabilités et d'une forte motivation et capacité à défier les difficultés. Cependant, cette dynamique reste embryonnaire et s'intègre rarement dans le dispositif formel de planification (local, régional, national). Depuis plusieurs années, des programmes tels que Jeunesse et Pouvoir d'Agir (JPA), PESCC (Le Programme Européen pour la Société Civile et la Culture) et FAJ'R ont accompagné l'émergence d'une société civile investie en faveur de l'insertion intégrale de la jeunesse. Pour renforcer leur action, il est essentiel de continuer à développer les compétences de ces OSC, notamment en gestion et montage de projet, de diversifier leurs financements et d'améliorer leur structuration. Le renouvellement du leadership, l'intégration des jeunes et un accès accru à l'information publique sont également cruciaux pour leur autonomie et leur contribution au développement et à la gouvernance du pays.

L'action politique accompagne cette évolution et cette structuration puisque le gouvernement mauritanien a récemment voté la loi n°2021-004 relative aux associations qui précise le cadre juridique et institutionnel de la société civile. Le CDHAHRSC s'est également

¹ *Éléments de contexte extraits de l'étude "Cartographie des OSC de l'Union Européenne", datant de 2016 et disponible en annexe.*

doté d'une stratégie nationale de promotion des OSC adopté par le gouvernement en décembre 2023. La stratégie fait ressortir 7 axes d'intervention pour la structuration et le renforcement de la société civile. Cette loi instaure un nouveau cadre, de l'autorisation préalable au système déclaratif, les organisations peuvent se déclarer sur la plateforme numérique FEDDAM. Par ailleurs, afin de promouvoir le rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques, cette loi stipule que le Département en charge de la Société Civile a pour mission, d'une part, de mettre en place des cadres de concertation et d'échange entre l'État et les associations, et d'autre part, d'accompagner et de faciliter la création d'espaces d'échange entre les associations elles-mêmes. C'est dans ce sens que des plateformes régionales de la société civile se sont créées. Celles-ci sont accompagnées dans leur structuration et professionnalisation par le CDHAHRSC.

Le CDHAHRSC a par ailleurs développé un centre de ressource dédié à la société civile et à ses partenaires en Mauritanie : la plateforme [FEDDAi | Espace de Partage pour la Société Civile et les Partenaires en Mauritanie](#).

Le programme Graines de citoyenneté

Suite à une phase préparatoire de 41 mois visant à explorer les conditions pour mettre en œuvre un programme global de **soutien à la société civile et au dialogue entre les OSC et les pouvoirs publics pour l'insertion intégrale des jeunes**, deux programmes complémentaires ont été lancés par le Grdr et ses partenaires : le programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Graines de Citoyenneté, soutenu par l'AFD et regroupant près de 47 partenaires d'Europe et de Mauritanie, et ECOSOC (Emergence et Cohésion pour une Société Civile forte), soutenu par l'Union Européenne en consortium avec Alianza par la Solidaridad (Alianza) et Ecodev.

Ces programmes, complémentaires, donnent naissance à **un programme multi-bailleurs d'appui structurant en Mauritanie, Graines De Citoyenneté**. Axé sur la jeunesse, il se construit autour d'une communauté d'acteurs engagés pour :

- **Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes mauritaniennes grâce à des espaces de paroles, d'échanges et d'intelligence collective** permettant aux jeunes d'ici et là-bas de porter leurs voix sur les sujets qui les concernent, et d'élaborer une stratégie de plaidoyer en faveur des jeunes mauritaniennes.
- **Faire monter en compétences des organisations de la société civile**, notamment à travers un dispositif d'accompagnement technique et financier à destination des OSC mauritaniennes et des Organisations de Solidarité Internationales issues de la migration (OSIM) menant des actions en Mauritanie.

- **Promouvoir un dialogue citoyen entre acteurs de la société civile et pouvoirs publics, grâce à l'expérience d'une gouvernance partagée et décentralisée** pour une large communauté d'acteurs réunis autour de l'insertion intégrale des jeunes. Pour ce faire, Graines de Citoyenneté adopte une approche territoriale en formalisant des espaces de concertation appelés Noyaux Fédérateurs, réunissant OSC, autorités locales et collectivités territoriales engagées sur les enjeux de jeunesse.

Objectifs de l'étude et de la prestation

L'étude, qui sera réalisée en lien avec le ministère de l'Autonomisation des Jeunes de l'Emploi, du Sport et du Service Civique (MAJESSC) et le CDHAHRSC, vise à **réaliser un référentiel des métiers² et compétences spécifiques au secteur associatif en Mauritanie**. L'objectif est de renforcer la professionnalisation, la reconnaissance et l'attractivité de ce secteur, notamment en **mettant en lumière son potentiel en termes de développement économique et social du pays et de levier de professionnalisation des jeunes mauritaniens**.

Plus précisément, elle a pour objectifs de :

1. **Recenser les métiers existants et dresser un état des lieux des compétences présentes**, en identifiant les typologies de métiers et les profils des travailleurs (notamment leur parcours et leur cursus universitaire/formation), qu'ils soient formels ou informels, propres au contexte mauritanien.

A noter : Les OSC regroupent une diversité de profils, allant des métiers liés à l'animation sociale et à la mobilisation communautaire, à ceux de la gestion de projet et du plaidoyer, en passant par la communication, la formation, le suivi-évaluation et l'administration. Il est important de regrouper les métiers sous des catégories fonctionnelles cohérentes pour éviter une multiplication excessive des fiches métiers : par exemple, regrouper les fonctions telles que « chargé.e de projet », « chef.fe de projet » et « coordinateur.trice de projet » sous une seule appellation comme « Coordination de projet », tout en précisant les différentes appellations et fonctions associées.

2. **Valoriser les métiers et compétences du secteur associatif**, afin de démontrer leur potentiel en matière d'employabilité auprès des acteurs publics, du secteur privé, de

² Le travail représente l'ensemble des tâches accomplies pour obtenir une rémunération, tandis qu'un métier reflète un ensemble de compétences et de connaissances spécifiques, souvent associé à une vocation ou une passion.

la société civile et des partenaires techniques et financiers mais également de souligner les contributions des métiers associatifs au développement social et économique.

3. **Promouvoir la structuration du secteur associatif** en fournissant un outil pratique pour les employeurs, les employés, les pouvoirs publics, les organismes de formation et les partenaires techniques et financiers.
4. **Identifier les besoins des travailleurs du secteur de l'associatif en termes de renforcement de capacités**, en identifiant les écarts entre les voies professionnalisantes disponibles et les exigences du secteur, et en établissant un plaidoyer pour compléter l'offre de formations certifiantes en Mauritanie.
5. **Favoriser l'employabilité dans le secteur associatif**, notamment pour les jeunes et les femmes, en définissant des parcours professionnels lisibles.
6. **Appuyer les initiatives de reconnaissance professionnelle**, en alignant les métiers et compétences sur des standards nationaux et/ou internationaux.
7. **Documenter les enjeux d'évolution des métiers et compétences**, pour anticiper les besoins futurs et orienter les politiques publiques en faveur d'une meilleure structuration du secteur.

Plus spécifiquement, le prestataire devra notamment :

1. **Cartographier et documenter les métiers, les compétences spécifiques présents dans le secteur associatif en Mauritanie**, en identifiant les rôles, les responsabilités et les profils associés.

A noter : Afin d'assurer une cartographie précise et utile pour le plaidoyer, il est essentiel d'intégrer des variables permettant de distinguer les différentes réalités du secteur associatif en Mauritanie. Cette analyse devra ainsi prendre en compte la typologie des OSC (nationales, internationales, grandes, moyennes, de quartier) ainsi que les spécificités des métiers selon qu'ils s'exercent dans le secteur public, privé ou associatif, en mettant en évidence les différences de rôles, de responsabilités et de profils en fonction de ces contextes.

2. **Identifier les compétences clés nécessaires** à chaque métier, en tenant compte des spécificités locales, culturelles et institutionnelles.
3. **Valoriser les métiers et les compétences (formelles ou informelles)** en soulignant leur richesse et leur rôle central dans l'employabilité. **Identifier les cursus académiques existants et les parcours basés sur l'expérience pour accéder aux métiers identifiés**
4. **Déterminer les besoins en formations et appuis techniques, et proposer des recommandations concrètes** pour développer des voies certifiantes adaptées.

5. **Analyser le potentiel du secteur associatif en matière d'employabilité et de professionnalisation.**

A noter : L'analyse devra également examiner dans quelle mesure les compétences développées dans le secteur associatif sont transférables vers d'autres sphères d'emploi, notamment le secteur public (agents de protection sociale, ministères de la Santé, des Affaires Sociales, etc.) et le secteur privé, afin d'évaluer plus largement le potentiel d'employabilité des profils issus de l'associatif.

6. **Analyser dans quelle mesure le secteur associatif est un acteur du développement économique et social du pays et est un levier de professionnalisation des jeunes en Mauritanie.**

Cette étude doit ainsi constituer une base essentielle pour la reconnaissance et le développement du secteur associatif en apportant une meilleure compréhension et visibilité de ses métiers et en contribuant à leur structuration durable.

Méthodologie proposée

Approche générale

La méthodologie adoptée devra être participative, mixant des approches qualitatives et quantitatives afin d'obtenir une analyse représentative des métiers et compétences du secteur associatif en Mauritanie. Elle devra s'appuyer sur :

- **Une diversité d'acteurs** incluant les responsables associatifs, les bénévoles, les travailleurs informels et les membres de la société civile.
- **Des terrains d'enquête ciblés**, à savoir Nouakchott dont le secteur associatif est plus structuré et le Gorgol, notamment dans les zones rurales, territoire sur lequel on peut trouver des profils de travailleurs plus informels, pour capter les spécificités territoriales.
- **Une étroite collaboration avec l'équipe de coordination GDC**, en particulier la chargée de mission capitalisation, pour garantir l'alignement des résultats sur les besoins de capitalisation et le format des livrables.

Échantillonnage

Une attention particulière devra être accordée à l'échantillonnage, qui devra répondre aux critères suivants :

- **Représentatif** : l'échantillon devra refléter au mieux les réalités socio-démographiques de la Mauritanie, et plus particulièrement du secteur associatif mauritanien. Il devra garantir une diversité en termes de genre, d'âge, de niveau d'éducation, d'appartenance communautaire, de langues parlées et de conditions socio-économiques.
- **Significatif** : l'échantillon devra représenter un panel d'acteurs reflétant la diversité du secteur associatif (associations locales, nationales, internationales, de niveau 1, faitières, OCB...) ainsi que des profils, des métiers et des contributions variés. Il devra prendre en compte aussi bien les rôles formels qu'informels. Il impliquera des personnes occupant différents niveaux de responsabilité au sein des organisations (direction, animation, comptabilité, etc.), ainsi que divers types de membres (salariés, bénévoles, adhérents, membres du bureau ou du conseil d'administration, etc.). Enfin, l'échantillon devra inclure des professionnels dont les métiers existent à la fois dans le secteur associatif et dans le secteur public, afin d'illustrer la porosité entre ces deux domaines en matière d'employabilité.

Collecte des données et analyse des résultats

La méthodologie proposée par l'équipe de prestataires devra inclure les éléments suivants, afin d'assurer une analyse qualitative enrichie par un ancrage quantitatif solide et une représentativité adéquate de l'échantillon :

- **Revue documentaire** : analyse des données existantes sur le secteur associatif en Mauritanie, notamment les rapports, études antérieures et documentation locale.
- **Entretiens semi-directifs** : conduits auprès d'acteurs associatifs, d'acteurs académique et de la formation professionnelle, de partenaires institutionnels et des parties prenantes locales. Un enquêteur parlant les langues locales devra être mobilisé pour garantir une bonne compréhension et fluidité des échanges. Ceux-ci pourront être réalisés via des questionnaires, des entretiens présentiels ou distanciels.
- **Groupes de discussion** : organisation de focus groups avec des membres des associations pour approfondir les perceptions sur les métiers, les contributions informelles, les débouchés professionnelles, les carrières, les besoins en formation
- **Observation participante** : immersion sur le terrain pour observer les pratiques des acteurs, en particulier ceux qui pourraient rencontrer des difficultés à verbaliser leurs rôles ou leurs apports.
- **Cartographie des métiers et compétences** : compilation des données collectées sous forme de fiches métiers structurées.
- **Analyse croisée** des données qualitatives et quantitatives pour identifier les métiers et contributions informelles spécifiques au secteur associatif, ainsi que les besoins en renforcement de capacités.

Sessions de réflexion collaborative

Le prestataire devra prévoir à minima deux sessions de réflexion collaborative avec l'équipe de coordination GDC, notamment avec la chargée de mission capitalisation :

- Une première session en amont pour définir le format des fiches métiers et valider les outils méthodologiques. A noter que la mise en page graphique finale des fiches métier sera réalisée par l'équipe du programme Graines De Citoyenneté.
- Une deuxième session pour partager les résultats intermédiaires et affiner les livrables.

Livrables attendus

- **Synthèse analytique** : un document de synthèse d'un maximum de 15 pages, présentant :
 - Une note synthétique sur la méthodologie de l'étude incluant les éléments relatifs à l'échantillonnage.
 - Une introduction sur les tendances, enjeux et évolutions observés dans le secteur associatif en Mauritanie.
 - Un panel représentatif des métiers identifiés dans le secteur associatif, incluant à la fois les rôles formels et les contributions informelles, et des évolutions de carrières possibles et les éventuels métiers émergents non couverts à l'heure actuelle.
 - Une analyse des profils des travailleurs, en mettant en lumière leurs parcours : comment ils ont débuté, les étapes qui les ont conduits à leur métier actuel, ainsi que leur bagage académique ou non. Une attention particulière sera portée aux tendances émergentes, telles que les caractéristiques des parcours professionnels dans le secteur associatif, les obstacles rencontrés, les compétences acquises sur le terrain, et les différents types de profils identifiés (par exemple, autodidactes, diplômés, ou issus de l'engagement volontaire).
 - Un état des lieux des formations existantes et des besoins en formation, accompagné d'une analyse des écarts entre les compétences actuelles et celles requises pour répondre aux enjeux du secteur.
 - Une analyse permettant de comprendre en quoi le secteur associatif est un levier de développement économique et social en Mauritanie et quel est son potentiel pour la professionnalisation des jeunes. Elle explorera les moyens de valoriser ce potentiel, en identifiant les leviers à mobiliser et les actions concrètes que pourraient entreprendre les acteurs publics, privés, et les

partenaires techniques et financiers pour reconnaître et promouvoir ces métiers.

- Des recommandations stratégiques pour renforcer la visibilité et l'attractivité de ces métiers mais également pour orienter les actions de plaidoyer et l'élaboration d'une offre de formation adaptée, intégrant les spécificités territoriales.

A noter : Il est essentiel que l'étude mette en lumière la manière dont l'engagement associatif contribue à la professionnalisation des jeunes, en particulier ceux qui ne disposent pas d'un bagage académique classique. En effet, le secteur associatif, où les jeunes sont majoritaires, constitue un véritable levier de montée en compétences à travers les expériences concrètes et les responsabilités qu'ils assument au sein des organisations. Cette valorisation doit être explicitement intégrée dans les livrables attendus, afin de souligner que l'engagement associatif est non seulement une voie d'action citoyenne mais aussi un processus structurant de formation et de développement de compétences. Ce positionnement revêt une importance stratégique pour le plaidoyer, en montrant que ces parcours d'engagement peuvent être reconnus comme de véritables atouts professionnels.

- **Fiches métiers :** entre 15 et 20 fiches métiers, structurées pour valoriser la diversité et la richesse des métiers et compétences du secteur associatif. Chaque fiche comprendra, à minima :
 - **Identification :** intitulé du métier, appellations associées (métiers relevant de la même catégorie fonctionnelle (ex : chef de projet, chargé de projet, coordinateur de projet), domaine d'intervention.
 - **Description générale :** mission principale, activités clés, contribution au secteur.
 - **Compétences requises :** techniques, transversales et/ou informelles, savoir-être.
 - **Profil type :** niveau d'éducation, qualités personnelles et langues utiles.
 - **Conditions d'exercice :** type de structure, mode d'engagement et environnement de travail, liens fonctionnels et relationnels, métiers connexes.
 - **Enjeux et évolution :** défis rencontrés et perspectives d'évolution professionnelle.
 - **Formation :** conditions d'accès au métier, diplômes ou formations existants en Mauritanie et besoins non couverts.
 - **Témoignages ou portraits :** une mise en lumière d'une personne exerçant ce métier, illustrant son rôle et son impact.

Ces livrables, devront combiner synthèse stratégique et outils opérationnels, afin d'offrir une base solide pour la reconnaissance et la valorisation des métiers associatifs tout en soutenant les efforts de plaidoyer et de professionnalisation.

L'analyse devra également examiner dans quelle mesure les compétences développées dans le secteur associatif sont transférables vers d'autres sphères d'emploi, notamment le secteur public (agents de protection sociale, ministères de la Santé, des Affaires Sociales, etc.) et le secteur privé, afin d'évaluer plus largement le potentiel d'employabilité des profils issus de l'associatif.

Le prestataire devra prévoir une version en français et une version en arabe.

Planification et logistique

Déplacements

Le prestataire devra prévoir des visites sur le terrain dans le Gorgol et à Nouakchott, avec des rencontres et des immersions dans les associations locales. Les déplacements seront à la charge du prestataire et devront donc être prévus dans la proposition financière. Le prestataire pourra notamment s'appuyer sur les équipes terrain du programme pour identifier des acteurs.

Équipe dédiée

Le prestataire pourra s'entourer d'une équipe. Celle-ci devra inclure au moins un enquêteur maîtrisant les langues locales et possédant une expérience solide en collecte de données qualitatives et quantitatives ainsi qu'en animation de groupes de discussion.

Calendrier

La prestation se déroulera du 15 avril au 15 juillet 2025. Celle-ci devra alterner les temps de revue documentaire, d'entretiens avec les parties prenantes, de temps collectifs et d'analyse de données.

	Avril				Mai				Juin			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Cadrage de l'étude avec l'équipe GDC												
Revue documentaire												
Proposition d'une note méthodologique												
Session de travail collaboratif pour définir le format des fiches métiers et valider les outils méthodologiques avec l'équipe GDC												
Entretiens avec les parties prenantes												
Élaboration du livrable intermédiaire												
Session de travail collaboratif pour partager les résultats intermédiaires et affiner les livrables												
Transmission des retours du SECA*												
Recherches complémentaires et élaboration du livrable final												

*SECA : comité de Suivi Évaluation Capitalisation et Apprentissage.

Modalités de soumission des propositions

Les offres doivent être adressées avant le **15 mars 2025 à 18h GMT** à grainesdecitoyennete@grdr.org. Elles doivent avoir pour objet : «**Candidature _ référentiel métiers Graines de Citoyenneté**». Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel à ces mêmes adresses.

Les candidatures devront comprendre une **offre technique comprenant** :

- Une note de présentation du ou des consultants illustrant sa plus-value et son adéquation avec les attentes de la prestation, accompagnée des CV des experts mobilisés pour la mission avec les références de travaux similaires ;

- Une note narrative de maximum 5 pages décrivant sur les bases des indications des présents TDR, la compréhension du contexte de l'étude et la méthodologie envisagée
- Une proposition de planification de la méthode.

Et une **offre financière détaillant** :

- Les coûts Homme/Jour et nombre d'H/J ;
- Les frais de missions (déplacements, hébergement) associés aux différents temps envisagés dans le processus de collecte des données ;
- Tout autre frais annexes jugés nécessaires.

Annexes

Avec cette note, sont proposés les annexes suivantes :

Annexe 1 : Synthèse sur les jeunesses en Mauritanie

Annexe 2 : Présentation générale du programme Graines de Citoyenneté

Annexe 3 : Compte-rendu de l'Assemblée Plénière 2024 du programme Graines de Citoyenneté

Annexe 4 : Site web du programme Graines de Citoyenneté - [LIEN](#)

Annexe 5 : Cartographie des OSC de l'Union Européenne de 2016

Annexe 6 : Étude « Les sociétés civiles au Sahel - cartographie raisonnée » de l'AFD de 2023



Cofinancé par
l'Union européenne



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



CCFD
**TERRE
SOLIDAIRE**
Soyons les forces du changement



RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE



Secours
Catholique
Caritas France

ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL